



RECTORAT

Monsieur le Professeur
Shahrokh Vaziri
IEPI
BFSH2
1015 Lausanne

Lausanne, le 22 avril 2005

Votre enseignement à l'Université de Lausanne - Faculté des SSP

Monsieur le Professeur,

Nous avons le plaisir de vous informer que, sur proposition de la Faculté des SSP de l'Université de Lausanne, le Rectorat reconduit pour une période de deux ans, soit du **01.09.2005** au **31.08.2007** votre mandat de **Privat-docent**, aux mêmes conditions administratives et financières.

Nous formons des vœux pour la poursuite de vos activités et vous prions d'agréer, Monsieur le Professeur, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Rectorat de l'Université

Dominique Arlettaz, vice-recteur

CANTON DE VAUD

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES

AFFAIRES UNIVERSITAIRES
ET CULTES

Dossier N° 282130
HWI/ir

Monsieur
Chahrokh VAZIRI
[REDACTED] 15

Lausanne, le 4 juillet 1995

Votre enseignement à la Faculté des sciences sociales et politiques - Institut de science politique

Monsieur,

Sur proposition du Rectorat de l'Université de Lausanne, nous vous informons que nous reconduisons pour l'année académique 1995-1996, soit du 1er septembre 1995 au 31 août 1996, votre mandat à la Faculté des sciences sociales et politiques (Institut d'anthropologie et sociologie) avec statut de **professeur remplaçant** (HC1), conformément à la décision du Conseil d'Etat du 1er février 1995.

[REDACTED]

[REDACTED]

Nous formons nos vœux pour la poursuite de votre enseignement et vous prions de croire, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments distingués.

LE CHEF DE SERVICE



Christian PILLOUD

Annexe: Avis aux enseignants assurant une suppléance à l'Université de Lausanne



DECANAT

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE
FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES
BFSH 2 - 1015 Lausanne - Tél. (021) 46 46 57

Monsieur
Chahrokh VAZIRI
Avenue du Tribunal Fédéral 2

1005 LAUSANNE

Lausanne, le 9 mars 1990
CV/dg

Cher Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous faire savoir que vous êtes l'un des candidats retenus par la Commission de présentation chargée d'examiner les dossiers de candidatures au poste intitulé "Systèmes politiques comparés : Pays du Tiers Monde", mis au concours par notre Faculté.

Pour faire plus ample connaissance avec vous, nous organisons une leçon d'épreuve, que vous voudrez bien donner le

mardi 24 avril 1990, à 10 h 15, à la salle 2064 du BFSH 2

(Bâtiment des Facultés des Sciences Humaines 2, Lausanne-Dorigny).

Le thème en sera :

"La pertinence de la notion de parti politique dans le Tiers Monde".

CANTON DE VAUD

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES

AFFAIRES UNIVERSITAIRES
ET CULTES

Dossier n° 282130
HWI/f

Monsieur
Chahrokh VAZIRI
Avenue du Tribunal -Fédéral 2
1005 LAUSANNE

Lausanne, le 27 septembre 1994

Votre enseignement à la Faculté des sciences sociales et politiques

Monsieur,

Sur proposition du Rectorat de l'Université de Lausanne, nous vous nommons en qualité de **professeur invité à temps partiel** à la Faculté des sciences sociales et politiques (Institut de science politique), du 1er octobre 1994 au 31 août 1995.

Vous êtes chargé de l'enseignement suivant :

- 2 heures hebdomadaires de cours : Tiers Monde : études de cas (2 h. sém. 2e cycle).

CANTON DE VAUD

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES

AFFAIRES UNIVERSITAIRES
ET CULTES

Dossier N°
Réf.: AC/1f

rue de la Barre 8
1014 Lausanne
Tél. 021/44.31.

28

☐
Monsieur
Chahrokh VAZIRI
Av. du Tribunal Fédéral 2,
1005 LAUSANNE

☐
Lausanne, le 15 NOV. 1990

Votre enseignement à la Faculté des Sciences sociales et politiques

Monsieur,

Sur proposition du Rectorat de l'Université de Lausanne, nous vous désignons en qualité de maître assistant suppléant à mi-temps (Cl. 28/31) à la Faculté des Sciences sociales et politiques du 1er novembre 1990.

CANTON DE VAUD

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES

AFFAIRES UNIVERSITAIRES
ET CULTES

Dossier N° 282130
HWI/ir

Monsieur
Shahrokh VAZIRI
Château 15

1000 Fribourg

Lausanne, le 18 juin 1996

Votre enseignement à la Faculté des sciences sociales et politiques - Institut de science politique

Monsieur,

Sur proposition du Rectorat de l'Université de Lausanne, nous vous informons que nous reconduisons pour une période d'une année, soit du 1er septembre 1996 au 31 août 1997, votre mandat de professeur remplaçant (22%) à la Faculté des sciences sociales et politiques (Institut de science politique), sans modification de votre statut financier.

Nous formons nos vœux pour la poursuite de votre enseignement et vous prions de croire, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments distingués.

LE CHEF DE SERVICE



Christian PILLOUD